



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 juin 2008**

Délibération n° 2008-0130

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Convention de groupement pour l'achat de véhicules respectueux de l'environnement - Election des membres représentant la Communauté urbaine au sein de la commission d'appel d'offres du groupement

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics

Rapporteur : Monsieur Bret

Président : Monsieur Jean Paul Bret

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 mai 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 juin 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flacconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Meunier, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Terracher, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touléron), Daclin (pouvoir à M. Bernard R), Philip, Colin (pouvoir à M. Reppelin), Sécheresse (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Auroy (pouvoir à M. Léonard), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabrier (pouvoir à M. Lung), Deschamps (pouvoir à M. Ariagno), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Gignoux (pouvoir à Mme Dagonne), Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mme Pesson (pouvoir à Mme Gelas), MM. Suchet (pouvoir à M. Bouju), Terrot (pouvoir à M. Barret), Mmes Tifra (pouvoir à Mme Pédrini), Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Barge, Darne JC., Galliano, Joly, Kabalo, Louis, Turcas.

Séance publique du 9 juin 2008**Délibération n° 2008-0130**

commission principale :

objet : **Convention de groupement pour l'achat de véhicules respectueux de l'environnement - Election des membres représentant la Communauté urbaine au sein de la commission d'appel d'offres du groupement**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 mai 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-4839 en date du 11 février 2008, le Conseil a approuvé un projet de convention de groupement de commandes entre plusieurs communautés urbaines pour l'achat de véhicules respectueux de l'environnement ainsi que le rôle de coordonnateur du groupement de commandes pour la Communauté urbaine.

Aux termes de l'article 6.1 de la convention de groupement et en application de l'article 8 III du code des marchés publics, il est institué une commission d'appel d'offres afin de procéder aux opérations de sélection et choix des cocontractants. Sont membres de cette commission, un représentant du titulaire de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement ou son suppléant, élus parmi les membres ayant voix délibérative. La commission est présidée par le représentant du coordonnateur.

Il est donc nécessaire de procéder à l'élection d'un membre choisi parmi les membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative. De même, il importe de procéder à l'élection de son suppléant ;

Vu sa délibération n° 2008-0007 du 25 avril 2008 relative à l'élection des membres de la commission permanente d'appel d'offres ;

Vu l'arrêté n° 2008-05-06-R-0113 du 6 mai 2008 portant désignation de madame Michèle Pédrini à la présidence de la commission permanente d'appel d'offres et des jurys ;

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Elit madame Michèle Pédrini en tant que titulaire et monsieur Bruno Gignoux en tant que suppléant pour représenter la Communauté urbaine au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes pour l'achat de véhicules respectueux de l'environnement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 juin 2008.